



Délégués du personnel **CFDT** du réseau commercial Groupama Loire-Bretagne Réunion du 22 Mai 2014

Plan de progrès, Plan d'amélioration...

Actuellement en cours sur le marché des particuliers:

- 2 Plans d'amélioration (1 sur le 29 et 1 sur le 44)
- 1 Plan de progrès (sur le 35)

Incivilités suite aux déclarations de sinistres

Les DP dénoncent les incivilités suite à l'ouverture des déclarations de sinistre en agence. Le réseau doit recevoir des consignes claires pour savoir quelles déclarations enregistrer. Et ne pas se retrouver avec des notes de services qui contredisent les conditions générales...

La direction prend acte...A suivre.

Production brute et solde de production

Pour rappel : une résiliation impacte le solde de production mais pas la production brute.

Dossier CC/CDA/CDE

Les DP demandent la présentation d'un point d'étape sur le dossier CC/CDA/CDE. Qu'en est-il de l'aggravation du risque routier ?

Les DP demandent à connaître le calcul des potentiels de prospection et remettent en cause la segmentation distributive. La direction nous fera un point d'étape sur la prochaine réunion.

Anticipation des Arrêts Longue durée

Les DP dénoncent le manque d'anticipation de la direction lors d'une reprise suite à un arrêt de travail de longue durée en matière d'outils informatiques

Rémunération variable

Montant des annulations pour 2013 : 354930€ contre 337809€ en 2012

En 2013 : 10 personnes du réseau ont atteint toutes leurs lignes à 100% (2 CP, 5 CCA, 2 CCAC, 1 CFI)

Déplacements professionnels entre agence

Les DP demandent l'application de l'accord qui prévoit pour un salarié qui tient une agence le matin et une autre l'après-midi, une indemnisation du repas sur la base d'une fiche, une indemnisation des kilomètres parcourus, une récupération du temps de déplacement professionnel sur la base d'un aller/retour sur les 2 agences.

Temps de travail : Entre 2 agences récupération du temps sur la base d'un A/R (Donc si 20 Mn de trajet aller c'est 40 Mn de récupération)

Frais engagés : Note du service du 21 Janvier 2014

Salariés concernés : itinérant et sédentaire exerçant une fonction sur plusieurs agences.

Toutes les infos sur : Icône NOTILUS / Documentation/notes sur les frais de déplacement- réseau commercial.

Vos Délégués du personnel **CFDT (liste au dos)
Prochaine réunion le 26 Juin 2014**